

4 OCT. 2026

68

DECISION

Appel à candidature pour le recrutement de « Cadre chargé d'Urbanisme et Foncier » au Centre Régional d'Investissement de la Région Beni Mellal-Khénifra

Le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la Région de Beni Mellal Khénifra ;

- Vu la loi n°22-24 modifiant et complétant la loi 47-18 portant réforme des centres régionaux d'investissement et création des commissions régionales unifiées d'investissement ;
- Vu la loi n° 47-18 portant réforme des centres régionaux d'investissement et création des commissions régionales unifiées d'investissement ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 Dulhijja 1433 (22 octobre 2012) relatives aux procédures de recrutement dans les établissements publics et les entreprises publiques ;
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement de la Région de Beni Mellal Khénifra ;
- Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement de la Région de Beni Mellal Khénifra ;
- Vu les nécessités de service.

Décide ce qui suit :

Article 1 : Objet

Un appel à candidature est lancé pour le recrutement d'un « **Cadre chargé d'Urbanisme et Foncier** » au Centre Régional d'Investissement de la Région de Beni Mellal Khénifra.

Article 2 : Descriptif du poste

Les missions et activités principales du poste sont détaillées dans la **fiche du poste en annexe**.

Article 3 : Conditions exigées

Diplôme :

- Bac+5 en génie civil, urbanisme, aménagement du territoire, architecture, environnement, topographie ou équivalent (Diplôme de l'INAU ou d'une école d'ingénieurs ou d'architecture reconnue constitue un atout).

Expérience :

- Expérience de 2 ans ou plus, avec une expérience dans les domaines de l'urbanisme, du foncier ou du développement territorial.

Article 4 : Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une demande de candidature ;
- Curriculum Vitae (CV) complet et récent ;
- Copies des diplômes avec copie de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers et les diplômes marocains privés ;
- Copie de la Carte Nationale d'Identité Electronique ;
- Copies des attestations justifiant l'expérience du candidat ;
- Plan d'action décrivant l'approche et la méthodologie organisationnelle proposée par le candidat pour la réalisation de ses missions et le développement du poste.

NB : Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté.

Article 5 : Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Bureau d'ordre du Centre Régional d'Investissement de la Région de Beni Mellal Khénifra, **au plus tard le vendredi 30 octobre 2026 à 16h30.**

**Le Directeur du Centre Régional d'Investissement
De la Région de Beni Mellal Khénifra**

Centre Régional d'investissement
Beni Mellal-Khénifra
Directeur Général
Adil AZMI

ANNEXE – FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Cadre Chargé d'urbanisme et foncier

Rattachement hiérarchique : Pôle Investissement / Division Conseil aux investisseurs / Service Conseil urbanistique et foncier

Missions : Contribuer à l'accompagnement opérationnel des investisseurs en matière d'urbanisme et de foncier, en assurant la collecte, l'analyse et la mise à disposition d'informations fiables, et en facilitant la mise en relation avec les acteurs institutionnels concernés.

Activités principales

- Accueillir et conseiller les porteurs de projets sur les procédures urbanistiques et foncières.
- Collecter, traiter et actualiser les informations relatives aux disponibilités foncières.
- Participer à l'alimentation et à la mise à jour de la base de données foncière.
- Contribuer à la préparation de notes et d'analyses sur la faisabilité urbanistique et foncière des projets.
- Assurer un suivi administratif des dossiers en coordination avec les agences urbaines, collectivités et domaines.
- Réaliser une veille de premier niveau sur les textes et réglementations liés à l'urbanisme et au foncier.
- Assurer l'accompagnement de bout en bout des investisseurs.
- Assurer l'instruction des dossiers d'investissement soumis aux regards de la CRUI.

Compétences clés et savoir

Savoirs

- Cadre juridique et administratif de l'investissement ;
- Urbanisme et gestion foncière ;
- Enjeux d'aménagement du territoire et de développement régional.

Savoir-faire

- Maîtrise de l'analyse de faisabilité urbanistique et foncière ;
- Maîtrise des outils SIG et cartographiques ;

Savoir-être

- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Aisance relationnelle ;
- Rigueur.

Conditions exigées

Diplôme :

- Bac+5 en génie civil, urbanisme, aménagement du territoire, architecture, environnement, topographie ou équivalent (Diplôme de l'INAU ou d'une école d'ingénieurs ou d'architecture reconnue constitue un atout).

Expérience :

- Expérience de 2 ans ou plus, avec une expérience dans les domaines de l'urbanisme, du foncier ou du développement territorial.